



Cfdt:

BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



ESTELLE
MOLIA

06 98 57 35 13



ALEXANDRE
BOUAT

06 98 54 83 53



LUDOVIC
BOUILLE

06 98 57 21 53



PATRICIA
SUPARAMY

06 65 88 39 95



VERONIQUE
ORPHEE

06 45 12 97 01



GILLES
BEDIN

06 62 81 82 84



FABIEN
RAYNALD



BLANDINE
BRIENNE

06 64 01 37 33



NATACHA
VIGIER

L'INFORMATION DE VOS REPRESENTANTS

02/07/2021

Le Petit Journal d'Aquitaine

Nouvelle Aquitaine

Les heures qu'on ne peut pas nommer...

Vous connaissez ces heures. Vous savez? Le rendez-vous qui dure plus longtemps que prévu et qui pousse après la fermeture d'agence. Le quart d'heure ou la demi-heure pris sur la pause méridienne pour finaliser un dossier, préparer un rendez-vous ou faire un e-learning.



Comment elles s'appellent ces heures ? Un cadeau fait à l'entreprise ?

Une preuve de votre investissement et de votre dévouement ?

Oui, on parle bien d'heures !!! Car mises bout à bout, combien de temps cela représente sur une semaine, un mois, un quadrimestre ?

En CSEE, votre équipe Cfdt Nouvelle Aquitaine a demandé un bilan du nombre d'heures supplémentaires déclarées pour le 1^{er} QUAD 2021 .

Réponse de la Direction : en dehors des CRG, aucune heure supplémentaire déclarée ! Ce constat semble partagé dans toutes les régions, malheureusement ...

Bon nombre de situations imposent des heures qu'on ne nomme pas :

Vous subissez « de plein fouet » le non-remplacement d'un collègue : congés maternité, absence maladie, démission non remplacée, immédiat ou définitif, et vous devez gérer automatiquement une surcharge de travail plus ou moins prolongée.

Les périodes de congés: C'est bien connu, gérer deux fonds de commerce (ou plus si affinité!), pendant la période de congés, « est tout à fait réalisable dans le temps imparti ! » dixit la Direction...

Et vous qu'en pensez-vous?

Les collègues d'agences où la typologie retenue par le dossier des horaires n'est pas conforme à la réalité du terrain (typologie 3): Comment pouvez-vous réaliser le même niveau de performance commercial avec un temps de travail amputé d'1H30 voir plus?

1H30 de plus par semaine, 6 h par mois, presque une semaine par quad !

La CFDT a obtenu dans le cadre du dossier des horaires, un outil de déclaration des heures supplémentaires.

Un process inséré dans un outil facile d'accès (INCA), facilement compréhensible, et donc finalement facile à utiliser !

Factuellement, personne ne peut ignorer les heures supplémentaires d'un collaborateur. Informatiquement, la Direction sait qui est en session SDO. Les managers voient qui travaille le midi, le soir... Les e-learning réalisés en dehors du temps de travail sont forcément traçables.

Et si on faisait les comptes des heures qu'on ne nomme pas?





CARTON ROUGE!!!!

Des membres de l'équipe de direction reprochent aux collaborateurs de prendre quelques minutes pour échanger avec nous.

Nous espérons que cela restera un « incident » isolé.

Une fois! Mais pas deux!
À bon entendeur...

Entre le Marteau et l'Enclume...

Equation à trois inconnues. Comment faire toujours plus de production, avec une ambition constante de réduction de coût (et donc d'effectif)?

L'expression utilisée par la région est « un dispositif ajusté au plus juste ». Ou, comment sacrifier le commerce pour répondre aux exigences de BDDF. Deux exemples concrets:



Nos CSEP: Meilleure équipe de CSEP de France!

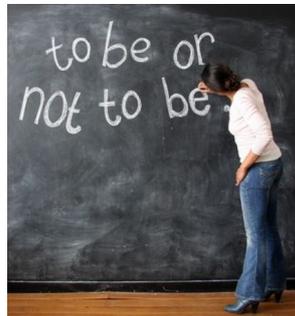
« le top gun » (dixit l'équipe de Direction). Oui mais voilà, il faut mettre en place modèles de service. Donc, création d'une Nouvelle organisation, de niveau région, on passe de 16 ETP à 10.

Mise en place de HUB / Duo Alterné.

8 Créations en 2021. Méthode douce pour comprimer les effectifs, tout en maintenant une exigence de production intensive.

Vous trouverez [ici](#) notre déclaration (CSEE du 23/06/2021).

Espace Non Résident



Aujourd'hui 2 espaces non-résidents (Hendaye et Bordeaux), demain : **1 pôle régionalisé à Bordeaux !!**

La Direction nous confirme être attentive à la sortie de poste des collaborateurs qui ne pourront accepter une mobilité sur Bordeaux : vos élus Cfdt y seront attentifs !

Ce pôle sera composé de 9 collaborateurs dont 1 manager.

La maîtrise de l'anglais ne doit pas être un frein pour postuler : l'entreprise vous aidera pour une éventuelle remise à niveau ...

Nous attendons de voir !

Déconnecter

pendant vos vacances est un Droit.

Alors

Usez et abusez de ce droit!!!



Elémentaire mon cher Watson!

Lors du CSEE du 23/24 juin, la Direction de la région nous a présenté une partie des résultats de l'enquête Pulse. **Pourquoi?** Pourquoi la Direction sélectionne des items? Une volonté d'économie de papier? Ou un manque de transparence?

Nous vous laissons le choix de la réponse.

Un veillé adage dit: « si tu ne veux pas la réponse, ne pose pas la question ».

Dans le cadre de cette restitution, l'adage serait plus: « si tu poses la question, mais que la réponse ne te conviens pas, alors interprète la réponse ».

Voilà comment tout devient formidable dans le réseau de la région Nouvelle Aquitaine.

L'équipe Cfdt Nouvelle Aquitaine demande à ce que tous les résultats des enquêtes Pulse soit communiqué aux élus dans leur intégralité!



L'année 2020 a été très compliquée. comme ce début d'année 2021... Pensez à vous!

Profitez pleinement de vos vacances. Prenez soin de vous et de vos proches !

L'équipe Cfdt Nouvelle Aquitaine vous souhaite de très ...



BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) M. Mme

Nom

Prénom

adhère à la CFDT

(Nom de naissance)

Date de naissance

Coordonnées personnelles

N° et voie

Complément adresse

Code postal

Ville

Portable personnel

Fixe

Mèl personnel

@

Informations professionnelles

Nom de l'établissement
ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville (cedex)

Profession / Métier

Situation

Salarié de droit privé

Agent de droit public

Demandeur d'emploi

Retraité

Indépendant

Autre :

Salarié du privé

Ouvrier

Employé

Technicien

Cadre

Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique

État

Territoriale

Hospitalière

Catégorie

A B C

Statut de l'agent

Titulaire

Contractuel

Corps/Cadre d'emploi

Temps de travail

Complet

Temps partiel : ... %

Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette imposable

_____ €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.

Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :

$12\ 000\ € / 12 = 1\ 000\ € \times 0,75\ \% = 7,5\ €$ par mois

L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.

Date

____/____/____

Signature
de l'adhérent

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Référence unique de mandat (à compléter par le syndicat)	<input type="text"/>	Type de paiement	Récurrent
--	----------------------	-------------------------	-----------

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER: CFDT	ICS: FR88ZZZ254894
------------------------	---------------------------

Coordonnées du syndicat

Nom du titulaire du compte à débiter :

Coordonnées de l'adhérent

IBAN du compte à débiter

Fait à :

Signature

Le :

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement.

Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées prédictées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL).

L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.

CFDT.FR